

Monsieur le Maire d'AUSSAC VA DAUDE
Mardi le 28 octobre 2015.

DEMANDE D'INTERVENTION
DANS LE CIMETIERE DE LA COMMUNE

Nous soussigné : Pompes Funebres Mansloises hervé Buerne

1 route de Cellettes

16230 Mansle

Sollicitons l'autorisation le : Mardi 28 octobre à 15 heures

d'inhumer le corps de : _____

d'exhumier le corps de : _____

réinhumer le corps de : _____

d'ouvrir le caveau de : _____

La concession n° _____ d'une durée de 15 ans

Carré : de 30 ans

perpétuelle

Située au Cimetière de : AUSSAC VA DAUDE

à la demande de : Mme Jorette HERVE

lien de parenté : _____

demeurant : 19 Tén Bd DEVAUW

78300 POISSY.

cette opération ne nécessite pas de creusement de fosse

cette opération nécessite un creusement de fosse d'une profondeur de :

1m50

2m

3m

*Suite à l'inhumation de
Mme HERVE Jeanne Michel
1937-2015*

A Mansle, le 28.10.2015

Signature du demandeur

signature de l'entrepreneur



Pompes Funebres Mansloises
BUREAU DE MANSLE
Route de Cellettes 16230 MANSLE
Tél : 05 45 22 48 30
Siret : 389 132 246 00020 - APE 9803 Z
NAB : 2010 16 319

Entourage du concession
et tombeau dessus uniquement
d'aulement 60 cm.

*Vis au téléphone avec
Lourier 107 - Balleo*

A Aussac Vadel
le 02 novembre 2015

POMPES FUNEBRES MANSLOISES

Avis à l'ensemble

Le Maire
Gérard

